

Périgord Noir Rénov'

Périgord Noir Rénov' : un nouveau service public pour la rénovation de l'habitat en Périgord Noir



Vous êtes propriétaires d'un logement privé individuel, d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sans conditions de ressources.

La Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède, en partenariat avec les 5 communautés de communes du Périgord Noir, ont créé un service pour la rénovation de l'habitat à destination de ses habitants.



avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Périgord Noir Rénov'

**Conseils techniques
Aides financières
Accompagnement des projets**

**Nouveau service public
pour la rénovation de
l'Habitat en Périgord Noir**

05 53 45 44 62

De 9h à 13h du lundi au vendredi



**Vous souhaitez adapter ou rénover votre logement ?
Saviez-vous que vous pouvez bénéficier d'aides spécifiques
pour vous aider financièrement ?**

**Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de savoir à
quoi prétendre et quels travaux réaliser.**

**Périgord Noir Rénov vous accompagne
gratuitement dans vos projets de rénovation
énergétique.**

Une question ? 05 53 45 44 62

Des conseils personnalisés pour :

- **Un premier niveau d'information** si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage
- **Une analyse des devis** si vous avez besoin d'aide pour les comparer
- **Une évaluation énergétique** de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer
- **Une étude des aides financières** pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet

Aides de la communauté de communes

Une **conseillère habitat** complète l'équipe du service habitat pour accompagner les **ménages modestes et très modestes** (seuils Anah) pour des travaux de **rénovation énergétique** mais aussi d'autres **travaux plus conséquents** de rénovation et pour **l'adaptation du logement à l'autonomie** des seniors.

Dans ce cadre la communauté de communes, les communes et le Département de la Dordogne apportent des **aides complémentaires locales**.

Une question ?
Un seul numéro de téléphone
05 53 45 44 62